

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 038-213801004-20251216-DEL\_20251216\_02-DE



**Séance du 16 décembre 2025**

L'an deux mil vingt cinq et le 16 décembre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Roger COHARD, Maire.

Présents : Mmes et MM Roger COHARD, Valérie GUGLIELMO-VIRET, Philippe DALBON, Marie-Claude CERANA, Pierre BARUZZI, Karim DALIBEY, Stéphanie MENGOLLI, Véronique DUMINI, Michel SALVI, Audrey BUISSON, Thierry GALIFOT, Christel METAY, Gérard MARTINEZ, Anne LAURENT, Sébastien PLISSON, Audrey MARRON, Amina GHAFIR

Ont donné procuration : M. Jérôme LOOSDREGT à M. Thierry GALIFOT  
Mme Florence FAÏS à Mme Audrey BUISSON

Excusée : Martine PUGLISI

Secrétaire de séance : M. Sébastien PLISSON

| Nombre de conseillers municipaux en exercice | Date de la convocation | Date d'affichage de la convocation | Date d'affichage des délibérations |
|--|------------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| 20   | 12 Décembre 2025       | 12 Décembre 2025                   | 22 Décembre 2025                   |

**2-Motion de soutien contre la fermeture du lycée des Métiers du Bréda**

Le 26 novembre 2025, il a été annoncé, de manière brutale, non concertée et subie, le sacrifice du lycée du Breda à la fin de l'année scolaire 2025/2026 répondant strictement à une logique comptable.

Cette annonce est intervenue sans aucune concertation préalable avec les équipes pédagogiques, les familles, les collectivités territoriales et les acteurs socio-économiques concernés.

Aujourd'hui, une forte mobilisation est appelée contre cette fermeture.

Le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que le lycée des Métiers Breda est un lycée professionnel laïc, privé sous contrat avec l'État et porté par une association loi 1901.

En 1954, le lycée « La Vallée » a historiquement eu vocation à scolariser et à accompagner des jeunes issus de la ruralité et du monde ouvrier.

Dans cette continuité, le lycée des Métiers Le Bréda, installé à Allevard en 1994, accueille des élèves parfois en difficulté pour l'ensemble du bassin du Grésivaudan mais également de la Savoie.

L'enseignement dispensé constitue, pour de nombreux élèves, une véritable seconde chance, parfois la dernière, faute de solutions éducatives appropriées et locales.

La lutte contre le décrochage scolaire est une priorité nationale et l'un des objectifs fixés par l'Union européenne en matière d'éducation et de formation pour 2030, dans le prolongement de l'ambition portée par la "Stratégie Europe 2020" visant à réduire le nombre de sortants précoces de formation.

Elle articule prévention et remédiation autour d'un objectif central : faire que chaque jeune puisse construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société. Ainsi, depuis 2020, la loi impose l'obligation de se former pour les jeunes de 16 à 18 ans, afin qu'aucun jeune ne se retrouve sans école, ni formation, ni emploi.

Le lycée Le Bréda représente une offre éducative dans un maillage cohérent qui serait aujourd'hui très fragilisée par la fermeture de l'établissement. Plus encore, ces enseignements permettent de former la jeunesse aux nouveaux défis, de développer l'esprit critique et de favoriser l'ascension sociale.

La lutte contre la désertification éducative et l'abandon de la jeunesse et des familles doit rester pour nous, acteurs du service public, une priorité absolue.

L'égalité des chances est une mission primordiale de l'école mais la pédagogie uniforme et normalisée peut en éloigner les élèves qui ont le plus de difficultés. Or, nous le savons, un enfant déscolarisé risque d'être mis à l'écart de la société de façon durable.

Il est à noter, qu'avec la fermeture de l'établissement, des pertes seront réelles en termes de formations sur des métiers en tension et essentiels comme le service à la personne ou encore l'hôtellerie restauration.

Nous pouvons, également, déplorer des pertes réelles dans l'accompagnement des jeunes avec leurs familles vers la réussite et l'insertion professionnelle.

Par ailleurs, cette fermeture implique la destruction d'emplois et met en péril l'avenir économique de tout un territoire déjà fragilisé.

**Le conseil municipal, après avoir entendu l'exposé et en avoir délibéré,**

- Affirme son attachement au maintien du Lycée des Métiers Le Bréda,
- Demande la suspension immédiate du projet de fermeture, afin de préserver la continuité éducative et sociale pour l'ensemble des élèves et des familles,
- Exige l'ouverture d'une véritable concertation, associant l'ensemble des parties prenantes : équipe éducative, familles, collectivités territoriales, associations gestionnaires, acteurs économiques et sociaux du Grésivaudan et de la Savoie,
- Appelle à la recherche d'une solution pérenne et respectueuse des besoins du territoire, garantissant le maintien des formations, la poursuite des missions d'accompagnement individualisé et la préservation des emplois.

**Décision : Adoptée à l'unanimité**

